

Swiss Life Funds (F)

Opportunité High Yield 2021

Part P Cap et Part P Dis

Votre intérêt : profiter du potentiel des obligations à haut rendement émises par des entreprises privées internationales à horizon juin 2021. Ce potentiel se traduit par une rémunération plus élevée de ces titres au prix d'un risque crédit plus important.

Notre offre

Une stratégie discrétionnaire de portage crédit visant à capturer et cristalliser les conditions actuelles du marché des obligations privées à haut rendement sur une échéance fixée au 30 juin 2021.

Trois raisons d'investir

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui souhaitent privilégier :

- La rémunération du risque crédit : la gestion tire profit d'une sélection d'obligations à haut rendement sur un horizon de placement défini. Ces titres offrent un potentiel de rémunération supérieur à celui des obligations de haute qualité de crédit au prix d'un risque plus élevé et d'un risque de perte en capital.
- L'analyse crédit : la sélection des titres s'appuie sur une analyse rigoureuse des risques crédit par l'équipe des analystes de Swiss Life et sur une bonne diversification des émetteurs en portefeuille (minimum 30 lignes de 10 secteurs différents).
- L'expertise de l'équipe de gestion : elle se caractérise par la stabilité de l'équipe, son expérience et la robustesse des processus mis en place.

Cadre d'investissement

- L'univers du fonds est composé du marché des obligations à caractère spéculatif ou « High Yield » qui regroupe les titres notés BB, B ou CCC par les agences de notations; sans exclure les lignes « Investment Grade » selon opportunité à l'achat.
- Le portefeuille peut investir dans des titres de créances subordonnées de sociétés industrielles à l'exclusion de ceux du secteur bancaire et l'assurance.
- Les titres seront libellés en EUR, USD, GBP ou CHF et couverts contre le risque de change.

Objectif de gestion

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2021 est un fonds investi dans des titres High Yield (ou catégorie spéculative) pour lesquels la maturité effective est proche du 30 juin 2021 et dont l'objectif est de réaliser, sur cet horizon de placement, une performance nette annualisée de 5%. Il existe notamment un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux. Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant

à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance du fonds.

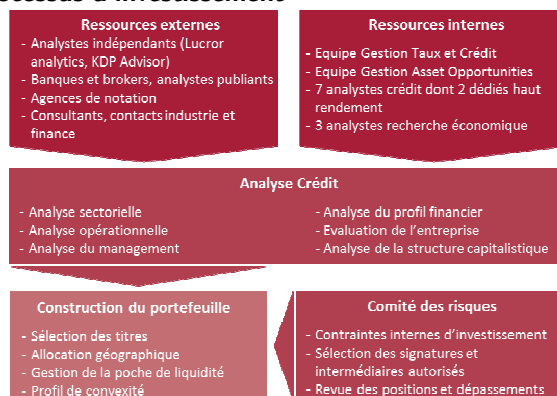
Stratégie d'investissement

La gestion est implémentée selon un processus d'investissement fondamental centré sur l'analyse crédit. Chaque investissement fait l'objet d'une étude approfondie de la part de l'équipe d'analystes crédit de Swiss Life, composée de cinq analystes crédit et deux analystes dédiés. L'équipe évalue avec précision le profil crédit de chaque émetteur afin de mesurer sa probabilité de défaut s'il était retenu et estime la valeur de recouvrement. Les crédits retenus sont ceux dont la prime de risques est la meilleure selon notre analyse. En cas de dégradation de la notation d'un titre, la cession dudit titre sera laissée à la discrétion du gérant.

Le gérant privilégie la diversification sectorielle et géographique dans la construction de son portefeuille : celui-ci est exposé au minimum à 10 secteurs et se compose d'au moins 30 lignes.

Les investissements hors Euro sont couverts contre le risque de change.

Processus d'investissement



A propos de Swiss Life Asset Managers

Swiss Life Asset Managers est une structure experte en gestion d'actifs, qui offre des produits et des services d'investissement destinés à une clientèle institutionnelle et particulière. Fort d'une expertise de 150 ans dans la gestion d'actifs pour le compte des compagnies d'assurance du Groupe, Swiss Life Asset Managers a développé des savoir-faire particuliers dans la gestion des risques et une capacité avérée à générer des revenus stables. Cette double expertise, complétée d'une connaissance approfondie des besoins de nos clients, nous permet d'élaborer des solutions spécifiques et de valoriser durablement les actifs qu'ils nous confient.

Échelle de risque : indicateur synthétique de risque et de rendement



1 : risque très faible

7 : risque très élevé

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme de « placement sans risque ».

Information en matière de risques

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Au travers des mouvements du Fonds, l'investisseur sera exposé risques suivants :

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

Risque de crédit : il concerne la valorisation des obligations et des titres de créances négociables. En cas de dégradation de la perception par le marché de la qualité des émetteurs, la valeur de ces titres peut baisser et en cas de défaut de l'émetteur, la valeur de ces titres peut être nulle, entraînant en conséquence une baisse de la valeur liquidative du fonds. L'exposition aux obligations spéculatives « high yield » peut entraîner des variations plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative. Il existe un risque de crédit spécifique lié aux investissements en titres subordonnés.

Risque de liquidité : Pour l'ensemble des classes d'actifs traitées, mais plus particulièrement les obligations High Yield, il existe un risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de taux : risque de perte ou de manque à gagner liés aux variations des différents taux d'intérêt. Ce risque se mesure par la sensibilité traduisant la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du du Fonds une variation des taux d'intérêt.

La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM

L'investisseur sera exposé également **au risque de contrepartie** et à titre accessoire au risque action et de change.

Tout investisseur potentiel devra prendre connaissance, avant toute souscription, du DICI et du prospectus de chaque OPCVM (disponibles sur simple demande au siège

social de Swiss Life Asset Management (France) ou sur le site www.swisslife-am).

Caractéristiques

- Date de création : 3 décembre 2015
- Forme juridique : FCP
- Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux
- Devise de référence : Euro
- Valorisation : Quotidienne
- Durée de placement recommandée : 30 juin 2021
- Gestionnaire : Swiss Life Asset Management (France)
- Dépositaire : SwissLife Banque Privée
- Gérant titulaire : Gilles Frisch

Procédure de souscription/rachat

- Souscriptions/rachats : Ordre J avant 11h00
- Cours : Inconnu
- Règlement : J + 1

	Parts P
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs
Codes ISIN	P Cap : FR0013048253 P Dis : FR0013048261
Codes Bloomberg	P Cap : SLOHYPC FP P Dis : SLOHYPD FP
Frais de gestion fixes réels	1.00%
Commission de souscription	0%
Commission de rachat	Acquise : 1.00%
Valeur liquidative d'origine	€ 100
Souscription minimum initiale	1 part
Politique de distribution	Part P Cap : Capitalisation Part P Dis : Distribution
Commission de surperformance	Néant

« Les informations contenues dans ce document sont accessibles aux clients professionnel et non professionnels au sens de la Directive Européenne sur les Marchés des Instruments financiers (MIFID) »

Ce document est fourni à titre d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une incitation à l'investissement ou à l'arbitrage. La responsabilité de Swiss Life Asset Management (France) ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Toutes les informations exprimées dans ce document peuvent faire l'objet de modification

Swiss Life Asset Management (France)

7, rue Belgrand

F- 92300 Levallois

Tel.: + 33(0) 46 17 21 02

swisslifeam-serviceclients@swisslife.fr

Agrément AMF 23/12/2003 - N°GP: 03 026

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Swiss Life Funds (F) OPPORTUNITE HIGH YIELD 2021 Part P Cap – Code ISIN: FR0013048253 OPCVM soumis au droit français Le fonds est géré par Swiss Life Asset Management (France),

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM : «Obligations autres titres de créances internationaux».

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2021 est un fonds investi dans des titres à caractère spéculatif «High Yield» (pour lesquels la maturité effective est proche du 30 juin 2021 et dont l'objectif est de réaliser, sur cet horizon de placement, une performance nette annualisée de 5,5% pour les parts I et de 5,5% nette pour les parts P. Il existe notamment un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux. Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance du fonds. Les émetteurs des titres sont des entreprises privées dont les activités sont situées en Europe, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon. Les titres seront libellés en Euros, USD, GBP ou CHF. La qualité de crédit est pour la majorité des lignes « High Yield » (notation inférieure à BBB- établie par Standard & Poor's, Fitch, Moody's ou équivalent selon analyse de la société de gestion sans exclure les lignes « Investment Grade », selon opportunité à l'achat. En cas de dégradation de la notation d'un titre, la cession dudit titre sera laissée à la discrétion du gérant. Les titres qui ne seront pas libellés en euro feront l'objet d'une couverture contre le risque de change, le fonds n'ayant pas vocation à s'exposer à ce risque. Le portefeuille pourra être exposé de manière résiduelle au risque de change à hauteur de 1% à 2%, compte-tenu de la volatilité des marchés High Yield. Le FCP est exposé au minimum à 10 secteurs d'activités différents et est constitué de 30 lignes minimum.

Le fonds pourra s'exposer dans la limite de 10% maximum au risque actions et détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM français ou européens (OPC de taux, monétaires et diversifiés...).

Ces OPCVM peuvent être gérés par Swiss Life Asset Management (France) ou une société du Groupe Swiss Life.

Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés pour couvrir le portefeuille contre le risque de change dans la limite de 100% de l'actif, sans effet de levier.

Fourchette sensibilité : comprise entre 0 et 10

Dépôts : jusqu'à 100%

Opérations de prises et mises pensions livrées : jusqu'à 100% de son actif net.

Prêts et emprunts titres : interdits.

Emprunts d'espèces : dans la limite de 10% de l'actif net.

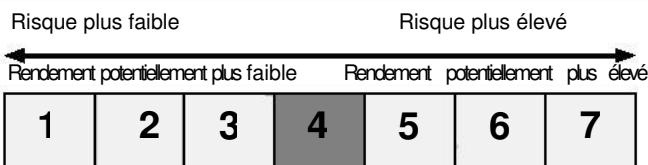
Les demandes de rachats sont reçues jusqu'à 11h et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative et peuvent porter sur un nombre entier de parts ou sur une fraction de parts, chaque part étant divisée en millièmes.

Durée de placement recommandée : 30 juin 2021

Au plus tard trois mois (3) avant l'échéance, le Fonds sera géré en monétaire et opéra alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPCVM.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale

Profil de risque et de rendement



La catégorie 4 s'explique par l'exposition du fonds aux obligations à caractère spéculatif («High Yield»), qui peuvent être illiquides et volatiles. Le fonds est exposé aux risques de crédit et de taux.

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme de «placement sans risque»

Risques importants non pris en compte par l'indicateur:

Risque de crédit : il concerne la valorisation des obligations et des titres de créances négociables. En cas de dégradation de la perception par le marché de la qualité des émetteurs, la valeur de ces titres peut baisser et en cas de défaut de l'émetteur, la valeur de ces titres peut être nulle, entraînant en conséquence une baisse de la valeur liquidative du fonds. L'exposition aux obligations à caractère spéculatif « High Yield » peut entraîner des variations plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Il existe un risque de liquidité plus particulièrement pour les obligations à caractère spéculatif (*High Yield*) : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : Ce risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis à vis du fonds. Cet événement se traduira alors par un impact négatif sur sa valeur liquidative du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant et après l'investissement :

Frais d'entrée :	Néant
Frais de sortie :	1%*(sauf lors de la liquidation)

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année :

Frais courants (estimé) :	
Parts P Cap	1%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance : néant

Les frais affichés sont les frais maximum applicables. Des frais inférieurs peuvent vous être appliqués dans certaines conditions. Votre conseiller peut vous fournir de plus amples informations à cet égard.

Les frais courants sont calculés une fois par an à la clôture de l'exercice du Fonds (31/12) et comprennent l'ensemble des coûts prélevés l'année passée. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre et n'incluent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais indiqués ci-contre ont été estimés et seront actualisés en 2017 sur la base de l'exercice clos le 31.12.2016.

Le porteur peut obtenir d'avantage d'information sur les frais aux pages 8 et 9 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.swisslife-am.com>

Performances passées

N.A, création de l'OPCVM < à 1 an

Informations complémentaires :

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances indiqués.
- Performance calculée en EUR.
- La devise de libellé des parts est l'euro.
- Date de création du fonds : 3/12/2015
- Il n'existe pas assez de données pour afficher les performances passées.

Informations pratiques

- Dépositaire : SwissLife Banque Privée, Paris
- De plus amples informations sur le fonds (prospectus, rapports annuels et semestriels, informations sur une autre catégorie de part du Fonds) sont adressées dans un délai huit (8) jours ouvrés sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Swiss Life Asset Management (France) 7 rue Belgrand – 92682 Levallois-Perret Cedex.
- La valeur liquidative est publiée sur le site internet www.swisslife-am.com. Elle est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).
- Il est rappelé que la législation fiscale du pays de domicile du Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux « US Person » (la définition des « US Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.swisslife-am.com).
- La responsabilité de Swiss Life Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Swiss Life Asset Management (France) est une société de gestion agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et mises à jour au 3/12/2015.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Swiss Life Funds (F) OPPORTUNITE HIGH YIELD 2021 Part P Dis – Code ISIN: FR0013048261 OPCVM soumis au droit Français Le fonds est géré par Swiss Life Asset Management (France),

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM «Obligations et autres titres de créances internationaux».

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2021 est un fonds investi dans des titres à caractère spéculatif (High Yield) pour lesquels la maturité effective est proche du 30 juin 2021 et dont l'objectif est de réaliser, sur cet horizon de placement, une performance nette annualisée de 5,5% pour les parts I et de 5,5% nette pour les parts P. Il existe notamment un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux. Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance du fonds. Les émetteurs des titres sont des entreprises privées dont les activités sont situées en Europe, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon. Les titres seront libellés en Euros, USD, GBP ou CHF. La qualité de crédit est pour la majorité des lignes « High Yield » (notation inférieure à BBB- établie par Standard & Poor's, Fitch, Moody's ou équivalent selon analyse de la société de gestion.), sans exclure les lignes «Investment Grade», selon opportunité à l'achat. En cas de dégradation de la notation d'un titre, la cession dudit titre sera laissée à la discrétion du gérant. Les titres qui ne seront pas libellés en euro feront l'objet d'une couverture contre le risque de change, le fonds n'ayant pas vocation à s'exposer à ce risque. Le portefeuille pourra être exposé de manière résiduelle au risque de change à hauteur de 1% à 2%, compte-tenu de la volatilité des marchés.

Le FCP est exposé au minimum à 10 secteurs d'activités différents et est constitué de 30 lignes minimum.

Le fonds pourra s'exposer dans la limite de 10% maximum au risque actions et détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM français ou européens (OPC de taux, monétaires et diversifiés...).

Ces OPCVM peuvent être gérés par Swiss Life Asset Management (France) ou une société du Groupe Swiss Life.

Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés pour couvrir le portefeuille contre le risque de change dans la limite de 100% de l'actif, sans effet de levier.

Fourchette sensibilité : comprise entre 0 et 10

Dépôts : jusqu'à 100% de l'actif net

Opérations de prises et mises pensions livrées : jusqu'à 100% de son actif net.

Prêts et emprunts titres : interdits.

Emprunts d'espèces : dans la limite de 10% de l'actif net.

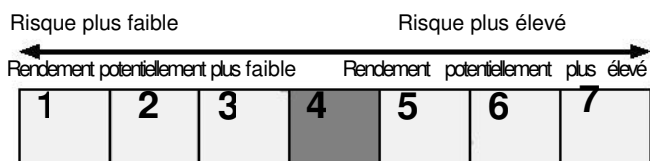
Les demandes de rachats sont reçues jusqu'à 11h et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative et peuvent porter sur un nombre entier de parts ou sur une fraction de parts, chaque part étant divisée en millièmes.

Durée de placement recommandée : 30 juin 2021

Au plus tard trois mois (3) avant l'échéance, le Fonds sera géré en monétaire et opéra alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPCVM.

Affectation des sommes distribuables : distribution avec possibilité de verser des acomptes.

Profil de risque et de rendement



La catégorie 4 s'explique par l'exposition du fonds aux obligations à caractère spéculatif (*High Yield*), qui peuvent être illiquides et volatiles. Le fonds est exposé aux risques de crédit et de taux.

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme de «placement sans risque»

Risques importants non pris en compte par l'indicateur:

Risque de crédit : il concerne la valorisation des obligations et des titres de créances négociables. En cas de dégradation de la perception par le marché de la qualité des émetteurs, la valeur de ces titres peut baisser et en cas de défaut de l'émetteur, la valeur de ces titres peut être nulle, entraînant en conséquence une baisse de la valeur liquidative du fonds. L'exposition aux obligations à caractère spéculatif «*High Yield*» peut entraîner des variations plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Il existe un risque de liquidité plus particulièrement pour les obligations à caractère spéculatif (*High Yield*) : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : Ce risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis à vis du fonds. Cet événement se traduirait alors par un impact négatif sur sa valeur liquidative du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant et après l'investissement :

Frais d'entrée :	Néant
Frais de sortie :	1%*(sauf lors de la liquidation)

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit remboursé

Frais prélevés par le fonds sur une année :

Frais courants : (estimé) Parts P Dis	1%
--	----

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance : néant

Les frais affichés sont les frais maximum applicables. Des frais inférieurs peuvent vous être appliqués dans certaines conditions. Votre conseiller peut vous fournir de plus amples informations à cet égard.

Les frais courants sont calculés une fois par an à la clôture de l'exercice du Fonds (31/12/2016) et comprennent l'ensemble des coûts prélevés l'année passée.

Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre et n'inclut pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais indiqués ci-contre ont été estimés et seront actualisés en 2017 sur la base de l'exercice clos le 31.12.2016.

Le porteur peut obtenir d'avantage d'information sur les frais aux pages 8 et 9 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.swisslife-am.com>

Performances passées

N.A, création de l'OPCVM < à 1 an

Informations complémentaires :

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances indiqués.
- Performance calculée en EUR.
- La devise de libellé des parts est l'euro.
- Date de création du fonds : 3/12/2015
- Il n'existe pas assez de données pour afficher les performances passées.

Informations pratiques

- Dépositaire : SwissLife Banque Privée, Paris
- De plus amples informations sur le fonds (prospectus, rapports annuels et semestriels, informations sur une autre catégorie de part du Fonds) sont adressées dans un délai de huit (8) jours ouvrés sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Swiss Life Asset Management (France) 7 rue Belgrand – 92682 Levallois-Perret Cedex.
- La valeur liquidative est publiée sur le site internet www.swisslife-am.com. Elle est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).
- Il est rappelé que la législation fiscale du pays de domicile du Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux « US Person » (la définition des « US Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.swisslife-am.com).
- La responsabilité de Swiss Life Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Swiss Life Asset Management (France) est une société de gestion agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et mises à jour au 3/12/2015.